



👉 A retenir

- ➡ Formation « Comprendre la gestion forestière pour développer et accompagner les politiques territoriales le 26, 27 août »
- ➡ Date et horaire de la formation : 26, 27 août de 9h00 à 17h30
- ➡ Modalités spécifiques : Lieu : salle polyvalente de Ventavon (05 300)
- ➡ Hébergement à Sisteron hôtel les Chênes. RV à 19h
- ➡ Préparation préalable : venir avec le cas d'une problématique forestière à laquelle vous avez été confrontée, de préférence qui met en jeu un aménagement forestier (si possible, emmener l'aménagement)
- ➡ Matériel à emmener : chaussures de marche pour la visite commentée en forêt

Objectif général de la formation

Donner les moyens aux techniciens non forestiers d'appréhender les notions de gestion forestière afin qu'ils accompagnent les collectivités dans leur projet forestier de territoire et de renouvellement des peuplements forestiers à adapter au changement climatique.

Objectifs opérationnels :

A la fin de la formation, le participant sera capable :

- d'appréhender le contexte forestier et le fonctionnement de son environnement institutionnel, les regroupements d'acteurs.
- de comprendre le fonctionnement de la gestion forestière, les enjeux du changement climatique et les adaptations nécessaires des forêts à mettre en œuvre.
- De lire un document de gestion et identifier son articulation avec les outils actuels d'aménagement du territoire
- D'identifier les différents types de travaux forestiers, appréhender leur coût et conditions de mise en œuvre.

PROGRAMME

Jour 1 : 26 août 2024 – Le contexte institutionnel et forestier

- 08h30 - 09h00 : **Accueil des participants**
Accueil dans la salle de formation
- 09h00 - 09h15 : **Introduction de la formation**
Mot d'introduction et présentation de la formation
- 09h15 - 10h45 **Le paysage institutionnel de la filière forêt bois**
Les différents acteurs de la forêt au produit fini
Organisation des acteurs aux niveaux local, régional et national
- 10h45 - 11h00 PAUSE
- 11h00 - 12h00 **Les politiques forestières et outils de démarche territoriale**
Politique forestière nationale et déclinaison régionale
Les outils financiers de la politique forestière, zoom sur la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti.
Outils de démarche territoriale (CFT, PAT, PDM, PIDAF/PMPFCI, PCAET...)
- 12h00 - 12h30 **Le cadre juridique et réglementaire de la gestion des forêts publiques**
Fonctionnement et mise en œuvre du régime forestier.
Rôle de l'Office national des forêts.
- Formateur matin : Jérôme Bonnet, Communes forestières*
- 12h30 - 14h00 REPAS
- 14h00 - 15h15 **Cas concret : comment analyser l'opportunité d'un reboisement de cèdre à 15 000 € / ha**
C'est quoi un reboisement, un dépressage > notions de sylviculture et itinéraires sylvicoles
Pourquoi investir dans les forêts > notions de fonctions des forêts et de multifonctionnalité
Est-ce que ça va pousser ? > Notions de station forestière et de croissance
- 15h15 - 15h30 PAUSE
- 15h30 - 17h00 **Cas concret : comment analyser l'opportunité d'un reboisement de cèdre à 15 000 € / ha (suite)**
Est ce qu'il fallait vraiment reboiser ? > Notions autour des changements climatiques
Est-ce que ça vaut vraiment 15000 € ? > Notions de prix et d'évaluation de la valeur des forêts
Dans quel cadre réglementaire se fait ce type d'opérations ?

- 17h00 - 17h20 **Bilan Jour 1**
- 17h20 - 17h30 **Clôture Jour 1**

Intervenant après-midi : Olivier Chandioux, Alcina

Jour 2 : 27 août 2024 – Gérer une forêt privée avec (ou pas) un document de gestion : cas concret de la forêt des Gardes

- 08h30 - 09h00 :** **Accueil des participants**
Accueil dans la salle de formation
- 09h00 - 09h15 : **Introduction du Jour 2**
Rappel du programme et lien avec Jour 1
- 09h15 - 09h45 **Le cadre juridique et réglementaire de la gestion des forêts privées**
Les documents réglementant la gestion forestière
Les documents de gestion durable des forêts privées (et correspondance avec la forêt publique)
- 09h45 - 10h30 **L'exemple du plan de gestion de la forêt des Gardes**
Principes de rédaction,
Comparaison plan d'aménagement / plan simple de gestion,
Savoir lire un plan de gestion
- 10h45 – 11h00 PAUSE
- 11h00 - 12h30 **Articulation document de gestion / outils d'aménagement du territoire**
Les Chartes des parcs (national, régional)
Les outils réglementaires (Natura 2000, réserves...)
Les plans climat, CRTE...
Les plans locaux d'urbanisme, les SCOT

Intervenant matin : Olivier Chandioux, Alcina

- 12h30 - 14h00 REPAS
- 14h00 - 17h00 **Application sur le terrain parcours dans la forêt des Gardes**
Intervention passée : une coupe 11 ans après
Intervention en cours : coupe rase dans du taillis de chêne
Intervention à venir : exercice de martelage dans accrus de pins sylvestre et taillis de chêne.
- 17h00 - 17h20 **Bilan Jour 2**
- 17h20 - 17h30 **Clôture de la formation**

Intervenant après-midi : Olivier Chandioux, Alcina / Jérôme Bonnet Communes forestières

**

Cette formation se déroulera de manière interactive, à partir d'études de cas et de visite de terrain.

A l'attention des stagiaires : Veillez à préparer un cas d'une problématique de gestion forestière à laquelle vous avez été confronté, si possible qui mette en jeu l'aménagement forestier et à récupérer l'aménagement en question.

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Organisme de formation

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la Fédération nationale des Communes forestières

Lieu de la formation

Formation à Ventavon – salle des fêtes.

Le point GPS sera transmis.

Partie terrain : Forêt des Gardes Ventavon / 5 mn en voiture

Hébergement Hôtel les Chênes, route de Gap 04200 SISTERON. RDV à l'hôtel à 19h00.

Contact

Dorothee Civiletti, assistante de direction tel : 04 42 65 43 93

Dorothee.civiletti@communesforestieres.org

Contact sur place : Jérôme Bonnet 06 73 90 26 49

Coordonnées correspondant handicap

☞ **Contactez Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.**

Date et horaires

Lundi 26 août, mardi 27 août 9h00 – 17h30

Durée

14 heures.

Matériel nécessaire

Chaque participant viendra avec une problématique de gestion forestière à laquelle vous avez été confronté, si possible qui mette en jeu l'aménagement forestier. Merci de récupérer l'aménagement en question.

Chaussures et tenues adaptées à un après-midi en forêt.

Coût pour le stagiaire

Le coût pédagogique de la formation ainsi que les repas et frais de déplacement et de nuitée sont pris en charge sur le plan de développement des compétences de votre structure.

Evaluation de la formation

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire et d'une évaluation à froid quelques mois plus tard.

Attestation :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Formateur

Jérôme Bonnet : 25 ans d'expérience dans l'appui aux collectivités et le développement de politiques forestières territoriales.

Olivier Chandioux : expert forestier et gestionnaire forestier professionnel. 30 ans d'expérience de la gestion forestière, particulièrement en forêt privée.

Public visé :

Les salariés des associations départementales, des Unions régionales et de l'équipe nationale des Communes forestières

Pré requis :

Cette formation est sans prérequis.

Règlement intérieur, RGPD :

Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

📧 Pour s'inscrire :

UR PACA et AD Var : Dorothée Civiletti, assistante de direction tel : 04 42 65 43 93

Autres structures : Isabelle Vergne, chargée de mission IFFC : 06 78 57 34 98

isabelle.vergne@communesforestieres.org

Contact sur place : Jérôme Bonnet 06 73 90 26 49

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes inscrites seront informées par mail ou par téléphone



Fédération nationale des
Communes forestières

IFFC / FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris

01 45 64 47 98

federation@communesforestieres.org